

C L R RANQ E MAGNE

R T PTA

onal P r is ille

AUX C O V IS

ionale

Frinccclir

1170 VIR CHATILL N

T one 01 69 05 65

élec opie 01 69 24 79 80

ECF AUDIT

161 avenue Gabriel Péri

91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

G E FRANQUEMAGN

l'éc
R
R
COM
is

15 de Frain
91 VRY-CHATILLON

Tel : 01 69 24 79
Tél : 01 69 24 79

ECF AUDIT

S.A.R.L. au capital de 40.000 €
161 avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Monsieur,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée, en application de l'article L.224-3 du Code de commerce, par décision de l'associé unique en date du 11 décembre 2009, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.



Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il n'a été stipulé aucun avantage particulier

Fait à VIRY CHATILLON

Le 14 décembre 2009

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a long horizontal stroke with a small upward flick at the end.

Gilbert FRANQUEMAGNE
Commissaire à la Transformation